

Reçu le 14/3/11



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

**Mr Denis TACCINI et Mr François CHARRIERES**  
Association des Paralysés de France  
Délégation Départementale des Alpes-Maritimes  
3 avenue Antoine Veran  
06100 Nice

BERNARD ASSO  
VICE-PRÉSIDENT

Nice, le 7 mars 2011

N/Réf : BA/PJP/11.51

Messieurs,

Je réponds à votre courrier du 3 mars courant.

Ce ne sont pas les élections cantonales, qui motivent mes actions tout au long de l'année, et particulièrement en ce qui concerne les personnes handicapées. J'ai été au conseil général, à l'initiative de rampe pour rendre accessible nos plages publiques, c'est déjà commencé à Carras, et j'espère qu'à terme elles le seront toutes.

En tant que Président du CAUE des Alpes-Maritimes, j'ai également dans le cadre de mes missions, œuvré pour l'accessibilité des handicapés, par conférence en 2008 (ci-joint copie invitation) et par plaquette en 2010 (exemple ci-joint).

Voilà, à ma place, je fais ce que tout honnête homme se doit de faire, pour faciliter la vie de ceux qui peuvent avoir des difficultés dans la vie quotidienne.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Bernard ASSO  
Conseiller Général  
Adjoint au Maire de Nice